

qui attend ici sa preuve, et quant à la théorie, c'est toujours l'échafaudage mythologique de Servius, dont Politien nous semble avoir fait justice. Et puis s'il faut tout dire, nous craignons que l'interprétation ne pèche un peu contre la nature et contre la logique. Comment! vous voulez qu'on ne sourie pas au nouveau-né, et que, de plus, on lui en fasse un crime! Mais si cette pauvre créature ne reçoit pas le sourire de ses parents, en peut-elle donc davantage? Pouvez-vous donc raisonnablement supposer que les auteurs de ses jours, non contents de ne pas lui sourire, aillent encore tirer sur sa tête de sinistres horoscopes? Qui donc parmi eux oserait pour cela le menacer des plus fâcheuses destinées? Non, cela n'est pas dans la nature. A-t-on jamais vu une mère qui ait tenu un pareil langage? Voilà, si je ne me trompe, qui est *nullo sensu aut parum commodo*.

Mais elle dira : « Souris-moi, mon enfant! souris à ta mère qui a concentré sur toi toute son affection; un sourire lui est bien dû pour toutes les langueurs qu'elle a eu à souffrir pour toi; souris-moi donc, cher enfant! Ceux qui n'ont point un sourire pour leurs parents n'obtiennent point la faveur des dieux : le ciel ne peut aimer l'enfant qui ne veut pas sourire aux auteurs de ses jours, et qui montre qu'il n'a ni sensibilité ni reconnaissance. » Voilà, ce semble, la nature et voilà pourquoi la leçon de Quintilien mérite d'être admise de préférence.

Après ce qui précède, *qui* (*pueri*) me semble hors de conteste; c'est ainsi qu'après Politien et Turnèbe, en ont jugé Scaliger, Lacerda, Farnaby, Dryden, Andrea Lori, Firmin Didot, Tissot (2^e édit.), Bertholon, Geory (2^e édit., 1824), Desaugiers aîné, (23), etc.

(23) Gedoy (trad. de *l'Institut. de l'Orat.*), insiste dans une note sur ce que Quintilien lisait *qui* et non pas *cui* comme la plupart des interprètes. — Michel de Pure commente ainsi plutôt qu'il ne traduit cette phrase : « Le mépris